

Conseil en fusion-acquisition. Un observatoire pour identifier les acteurs nationaux et en région

La Compagnie nationale des conseils en fusions et acquisitions (CNCFA), syndicat professionnel qui regroupe une centaine de membres, vient de lancer un observatoire de la transmission de PME. Explications avec Thierry Faba, délégué régional du CNCFA et dirigeant du cabinet toulousain Actifrance.

Dans quel contexte est né le syndicat CNCFA ?

Notre profession n'est actuellement régie par aucune réglementation. En 2003 a été mis en place un statut de conseiller en investissements financiers (Cif) que certaines associations professionnelles nous ont invités à adopter. Or, selon nous, il n'est pas adapté à notre métier et ce, à divers titres. Notamment parce qu'il implique des formations sans lien avec notre pratique quotidienne. Peu à peu l'idée est venue de s'organiser pour faire connaître notre métier et ses spé-



● Thierry Faba.

cificités. Ainsi est née en novembre 2006 la CNCFA.

Depuis, la réglementation a-t-elle évolué ?

Nous nous sommes rapprochés de l'Autorité des marchés financiers - qui contrôle le respect des règles imposées aux entreprises sous statut Cif - pour discuter mais pour l'instant, rien de concret. Nous sommes favorables à ce que la réglementation évolue mais elle doit correspondre à notre activité.

Au niveau national et local, quelles sont vos actions ?

Notre profession est méconnue tant des entreprises que des pouvoirs publics. Je suis donc allé voir la plupart des institutionnels locaux pour la leur présenter. Aujourd'hui, nous sommes par exemple conviés aux réunions sur la transmission, organisées par la chambre de commerce.

Un observatoire national de la transmission des PME vient d'être créé. À quoi va-t-il réelle-

ment servir ?

Il n'existe pas d'informations statistiques précises sur le marché de la transmission. Cela est dû à son opacité et au caractère confidentiel des transactions. Par exemple, quand une société change de main, elle garde le même numéro de Siret. En ce début d'année, nous avons décidé de lancer un observatoire de la transmission, en partenariat avec le spécialiste des bases de données Epsilon Research. Actuellement les conseils en fusion et acquisition peuvent remplir un questionnaire sur notre site. Nous devrions ainsi pouvoir donner une analyse quantitative et qualitative du marché au moins tous les six mois.

**Propos recueillis
par Marie Lepasant**

Tél.: 05.61.14.90.21
www.actifrance.fr
www.cncta.fr